

GUIDE DES ESPÈCES

VÉGÉTALES

CARACTÉRISTIQUES



SOMMAIRE

Présentation des écosystèmes forestiers
abyssaux (ou éboulis froids)p. 4
ECDÈGEC ADDODÉEC
ESPÈCES ARBORÉES
Bouleau pubescent - Betula pubescens s.l p. 10
Epicéa - Picea abiesp. 11
Pin à crochets - Pinus mugo subsp. uncinata p. 12
Sapin pectiné - Abies alba
Sorbier des oiseleurs - Sorbus aucuparia p. 14
ESPÈCES ARBUSTIVES
Airelle à petites feuilles - Vaccinium uliginosum subsp.
microphyllump. 16
Airelle du Mont Ida - Vaccinium vitis-idaea p. 17
Busserole - Arctostaphylos uva-ursi
Camarine hermaphrodite -
Empetrum nigrum subsp. hermaphroditum p. 19
Myrtille - Vaccinium myrtillusp. 20
Rhododendron ferrugineux - Rhododendron
ferrugineump. 21
Ronce des rochers - Rubus saxatilis p. 22
Saule à feuilles tronquées - Salix retusa p. 23





Saule réticulé - Salix reticulatap. 24
ESPÈCES HERBACÉES
Dryade à huit pétales - Dryas octopetala p. 26
Lycopode à rameaux annuels -
Lycopodium annotinump. 27
Lycope sélagine - Huperzia selago
Moehringie fausse mousse -
Moehringia muscosap. 29
Pyrole unilatérale - Orthilia secunda p. 30
Saxifrage paniculée - Saxifraga paniculatap. 31
Saxifrage sillonnée -
Saxifraga exarata s.l p. 32
Seslérie bleuâtre - Sesleria caerulea p. 33
LICHENS
Cladonies arbusculeuses -
Cladonia arbuscula et Cladonia rangiferina p. 36
Lichen d'Islande - Cetraria islandica p. 37
Bibliographie p. 38

Présentation des écosystèmes forestiers abyssaux

(ou éboulis froids)

Statut

Habitat d'intérêt communautaire, prioritaire.

Répartition géographique

Alpes suisses, françaises et Jura.

Une quarantaine de sites ont été inventoriés du Jura aux préalpes de haute Provence. Présent à l'étage montagnard, mais toujours en dessous de la limite inférieure de présence du permafrost* continu.

Aspect général

Trois critères sont déterminants pour cet habitat :

l'éboulis typique présente une pente généralement supérieure à 20°, une épaisse couche de blocs et de cailloux d'au moins 10 cm de diamètre avec de nombreux vides permettant une circulation d'air froid et humide à l'intérieur de l'éboulis et une localisation au pied d'une paroi d'au moins 75 m de haut inclinée à plus de 40°. Cependant, il existe également des écosystèmes abyssaux sur des pentes plus faibles et/ou sans paroi aussi marquée;

^{*}Permafrost (nom anglais), pergilisol (nom français) : matériau de subsurface dont la température reste en-dessous de 0°C pendant plus d'une année consécutive.





- une végétation particulière constituée d'arbres nains pouvant être agés de 100 à 200 ans et d'espèces boréo-alpines typiques des climats froids;
- un sol traduisant des conditions froides : humus constitué d'une épaisse couche de matière organique, tourbeuse, humide et présence de lentilles de glace.

Structure

La strate arbustive est caractérisée par la présence d'arbres nains (pin à crochets et épicéa) en mélange avec présence de quelques bouleaux pubescents et sorbiers des oiseleurs. Le sol est couvert de landines dominées par les Vaccinium (Vaccinium vitis idae, Vaccinium uliginosum et Vaccinium myrtillus) avec présence de saules (Salix reticulata et Salix retusa). La strate herbacée est constituée à plus de 50% par des espèces cryophiles en situation abyssale, rares à cette altitude (Dryas octopetala) et protégées pour certaines (Lycopodium annotinum). Bryophytes et lichens sont abondants et diversifiés, notamment le lichen d'Islande et les Cladonies arbusculeuses, espèces patrimoniales et protégées.

Fonctionnement

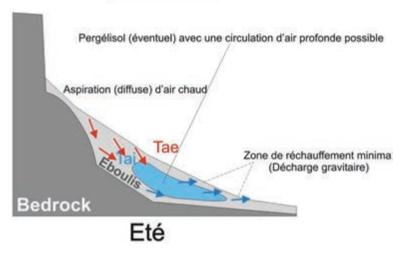
La période estivale se caractérise par une circulation d'air descendante. L'air chaud extérieur s'infiltre dans la partie haute de l'éboulis et provoque un souffle d'air froid dans la partie basse par expulsion gravitaire.

En période hivernale, le sens de circulation d'air est inversé par rapport à l'été et devient ascendant. L'air froid extérieur entre dans le bas de l'éboulis et de l'air chaud est expulsé dans les parties hautes au niveau de fenêtres de fontes.

L'automne et le printemps correspondent à des périodes de transition dans le fonctionnement de la ventilation. Il peut y avoir plusieurs renversements de circulation pendant ces phases.

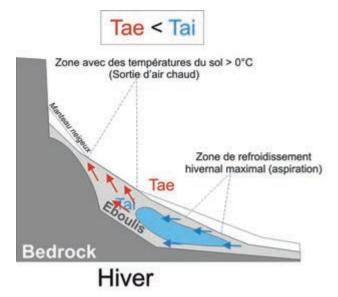
Ce livret présente les espèces caractéristiques des écosystèmes forestiers abyssaux sous la forme de fiches. Chaque espèce y est nommée, illustrée et ses principaux critères de détermination sont présentés. Pour chacune d'entre elles il est également précisé si elle est considérée comme une espèce cœur — espèce végétale se retrouvant uniquement dans les zones les plus froides - ou une espèce marge — espèce végétale située à la périphérie de l'éboulis froid, bonne indicatrice des évolutions de surface.

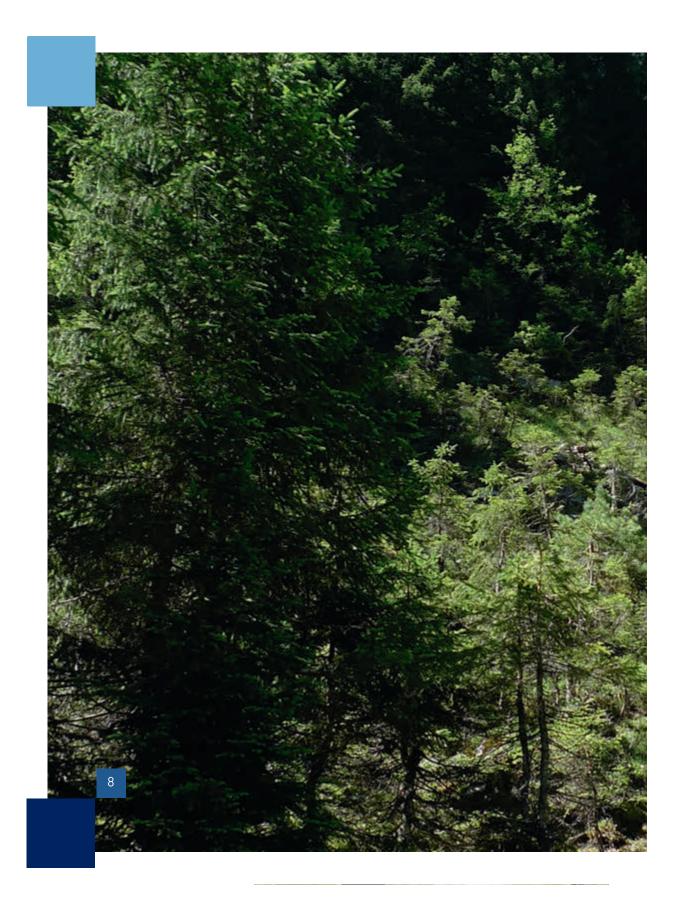


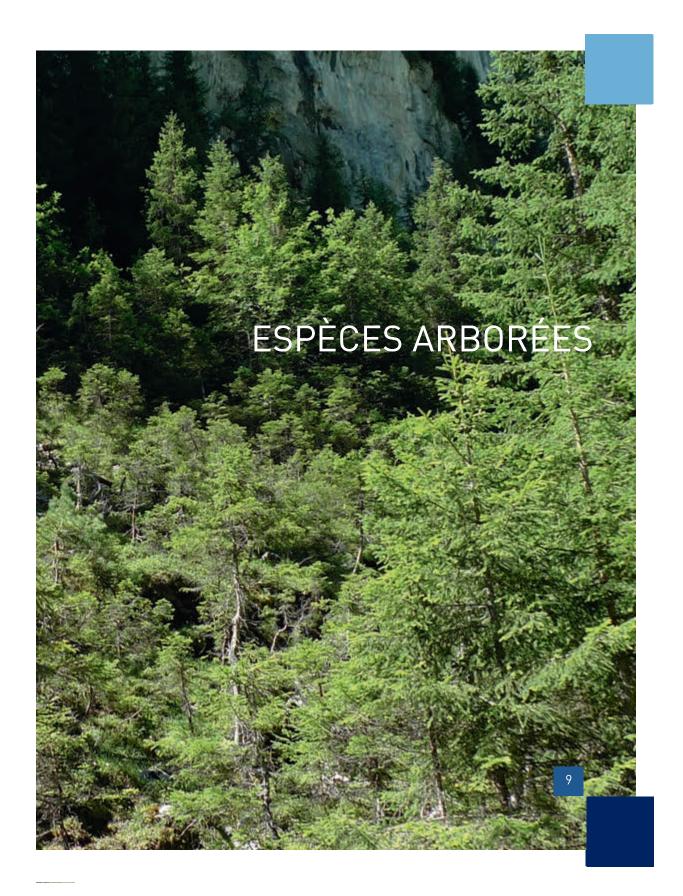


Tae : Température de l'air extérieur Tai : Température de l'air intérieur de l'éboulis

Source : Eric Hustache







Bouleau pubescent

Betula pubescens s.l.

Betulaceae



Critères de reconnaissance

Feuilles en losange, simplement dentées. Ecorce presque entièrement lisse, rameaux pubescents.



Epicéa

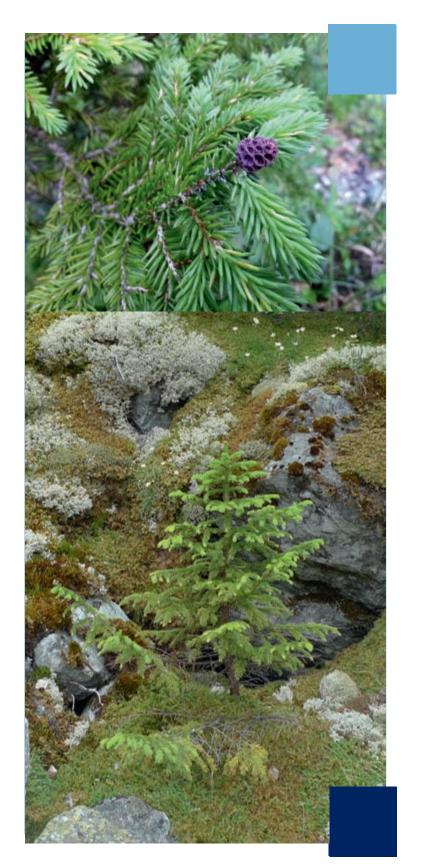
Picea abies

Pinaceae



Critères de reconnaissance

Aiguilles disposées tout autour du rameau et cônes pendants à maturité.
Se trouve sur sols acides.
Un épicéa nain se différencie d'un individu jeune par ses entrenœuds plus courts.



Pin à crochets

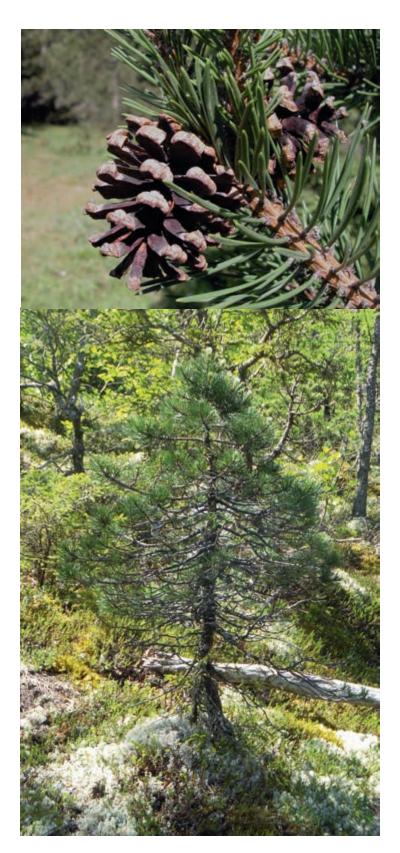
Pinus mugo subsp. uncinata

Pinaceae



Critères de reconnaissance

Aiguilles courtes groupées par deux, écailles crochues, cônes (souvent) asymétriques.



Sapin pectiné

Abies alba

Pinaceae



Critères de reconnaissance

Ecorce claire, aiguilles planes disposées sur deux rangs opposés



Sorbier des oiseleurs

Sorbus aucuparia

Rosaceae

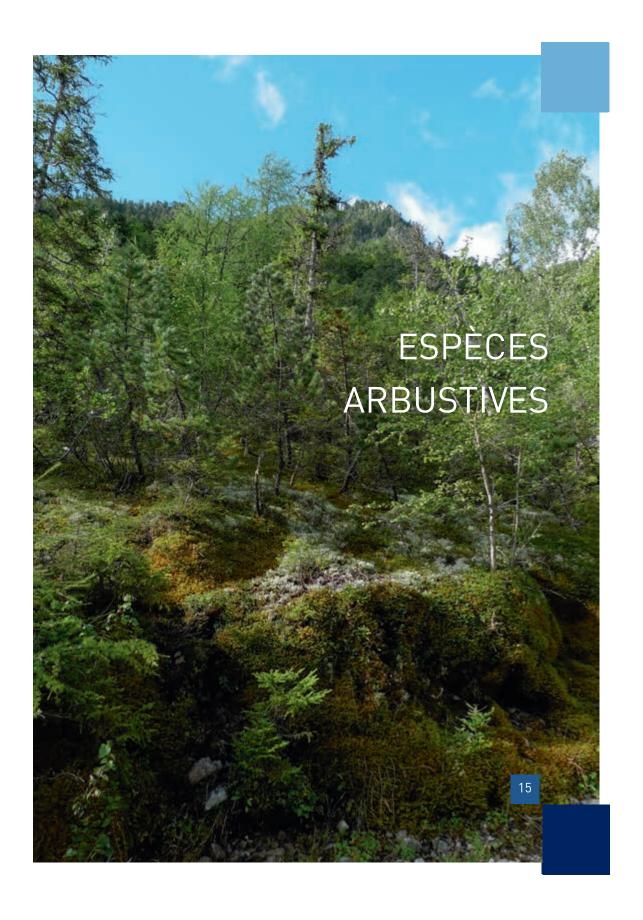


Critères de reconnaissance

Feuilles composées de 9 à 19 folioles oblongues, denticulées.

Fleurs blanches rassemblées en panicule et petits fruits globuleux rouge vif, bourgeons poilus.





Airelles à petites feuilles Vaccinium uliginosum subsp. microphyllum

Ericaceae



Critères de reconnaissance

Feuilles très glauques non dentées laissant apparaître un fin réseau de nervures, intérieur des fruits blancs.

Statut

Arrêté préfectoral de protection des espèces sauvages réglementant la cueillette en Isère, Hautes-Alpes et Alpesde-Haute-Provence.





Airelle du Mont Ida

Vaccinium vitisidaea

Ericaceae



Critères de reconnaissance

Feuilles épaisses aux bords enroulés en dessous, se terminant en creux, petites glandes brunes à la face inférieure. Fleurs blanches à corolle en forme de clochette. Fruits rouges.

Statut

Arrêté préfectoral de protection des espèces sauvages réglementant la cueillette en Isère, Hautes-Alpes et Alpesde-Haute-Provence.



Busserole

Arctostaphylos uva-ursi

Ericaceae

Critères de reconnaissance

Arbuste nain poussant en grandes colonies. Feuilles entières, coriaces, à bord plat, de forme ovale, d'un vert olive brillant dessus et mates dessous. Fleurs en grelots, baies rouges.





Camarine hermaphrodite

Empetrum nigrum subsp. hermaphroditum

Ericaceae

Critères de reconnaissance

Arbuste nain à rameaux verts rougeâtres. Petites feuilles serrées, coriaces, en forme d'aiguilles. Fruits noirs globuleux.





Myrtille

Vaccinium myrtillus

Ericaceae

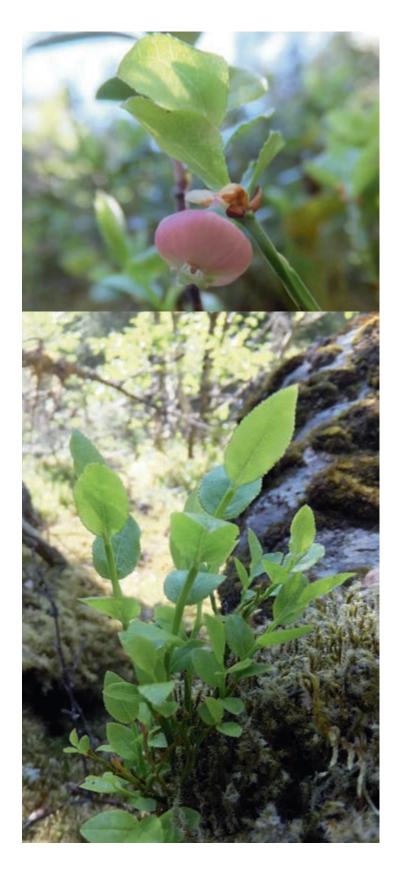
0

Critères de reconnaissance

Jeunes rameaux à 4 angles ailés.
Feuilles ovales-aiguës, finement dentées.
Fleurs en forme de grelots, vert clair teinté de pourpre et ourlées de 4 petits lobes.
Baies noires bleuâtres.

Statut

Arrêté préfectoral de protection des espèces sauvages en Isère.



Rhododendron ferrugineux

Rhododendron ferrugineum

Ericaceae

0

Critères de reconnaissance

Feuilles couvertes dessous de glandes couleur rouille, vert foncé luisant dessus. Fleurs roses groupées en grappe ombelliforme terminale. Plante calcifuge.



Ronce des rochers

Rubus saxatilis

Rosaceae



Critères de reconnaissance

Plante de 10 à 25 cm de haut, feuilles à trois folioles vertes sur les deux faces à dents doubles. Aiguillons grêles, grosses drupes rouges et luisantes.



Saule à feuilles tronquées

Salix retusa

Salicaceae

Critères de reconnaissance

Saule rampant formant des tapis, feuilles entières ou légèrement denticulées, coriaces, obtuses ou échancrées au sommet.



Saule réticulé

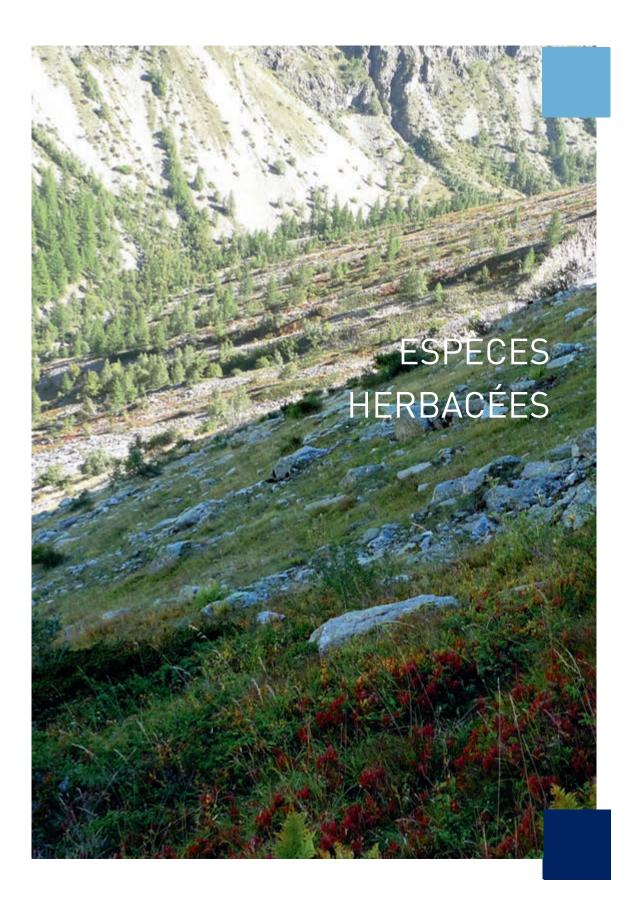
Salix reticulata

Salicaceae

Critères de reconnaissance

Branches souterraines à rameaux rampants.
Feuilles à nervures profondément marquées, dessous blanc soyeux.
Les fleurs sont de petits chatons cylindriques dressés sur des pédoncules.
Plante calcicole.





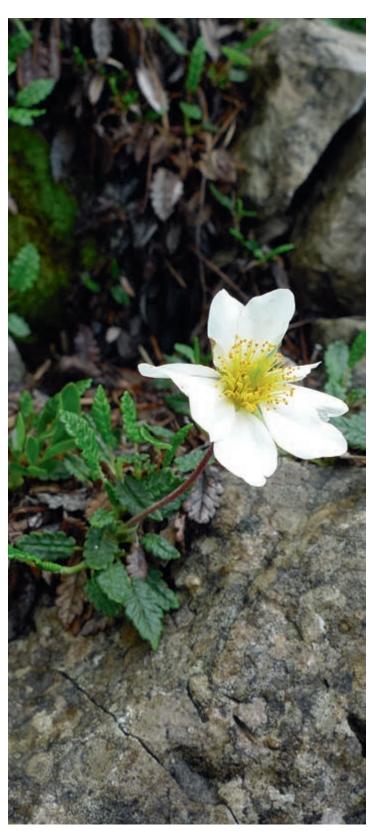
Dryade à huit pétales

Dryas octopetala

Rosaceae

Critères de reconnaissance

Pétales généralement au nombre de huit, nombreuses feuilles dentées au ras du sol ressemblant à de petites feuilles de chêne. Plante calcicole.



Lycopode à rameaux annuels

Lycopodium annotinum

Lycopodiaceae

Critères de reconnaissance

Tige rampante pouvant atteindre 1m de long. Feuilles longues de 5 à 10 mm, aigües, vert foncé et finement denticulées. Sporange en épis solitaires de 1,5 à 3 cm au sommet des rameaux.

Statut

Protection au niveau régional PACA.
Directive-HabitatsFaune-Flore.
Arrêté préfectoral de protection des espèces végétales sauvages dans le département de l'Isère.



Lycopode sélagine

Huperzia selago

Lycopodiaceae

Critères de reconnaissance

Tiges de 5 à 25 cm de haut, en touffe, entièrement et densément feuillées, rameaux nombreux, atteignant presque tous la même hauteur.
Feuilles verticillées par 4 ou 5.
Sporanges jaunes à l'aisselle des feuilles, bulbilles à l'aisselle des dernières feuilles



supérieures.

Moehringie fausse mousse

Moehringia muscosa

Caryophyllaceae



Critères de reconnaissance

Tige rameuse formant des touffes lâches. Feuilles de plus de 3 cm très étroites, petites fleurs blanches à quatre pétales et 8 étamines. Plante calcicole.



Pyrole unilatérale

Orthilia secunda

Ericaceae



Critères de reconnaissance

Toutes les fleurs portées du même côté. Feuilles ovales finement denticulées à pétiole court.

Fleurs blanc verdâtre.



Saxifrage paniculée

Saxifraga paniculata

Saxifragaceae



Critères de reconnaissance

Rosette basale aux feuilles dentées et couvertes de sécrétions calcaires.

Tiges ramifiées portant des fleurs en panicules. Plante calcicole.



Saxifrage sillonnée

Saxifraga exarata s.l.

Saxifragaceae

Critères de reconnaissance

Fleurs verdâtres, feuilles glanduleuses, groupées en rosette à la base de la tige et marquées d'un sillon profond.



Seslérie bleuâtre

Sesleria caerulea

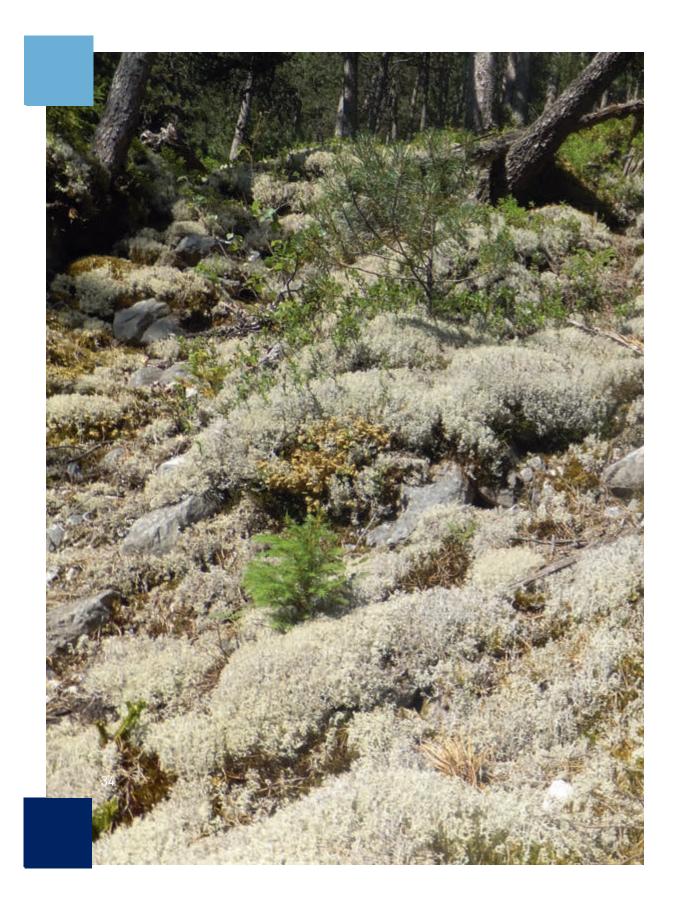
Poaceae

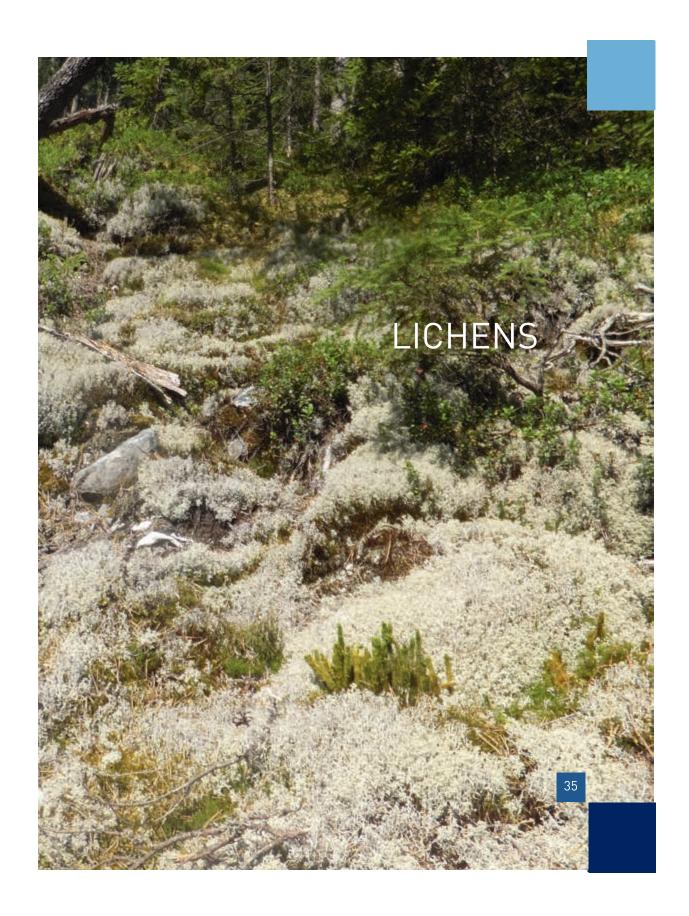


Critères de reconnaissance

Feuilles larges d'environ 5 mm.
Uniquement sur calcaire.
Tige grêle, dressée, presque nue et sans nœuds.
Ligule courte (0,5 cm).
Epi floral de 1,5 à 3 cm, bleu foncé aux reflets métalliques.







Cladonies arbusculeuses

Cladonia arbuscula et Cladonia rangiferina

Cladoniaceae

Critères de reconnaissance

Thalle gris-blanc, formant « un tronc » puis abondamment ramifié au sommet.

Ramifications terminales orientées dans une seule direction.

Attention, en période estivale, ces lichens sont particulièrement cassants et fragiles.



Lichen d'Islande

Cetraria islandica

Parmeliaceae



Critères de reconnaissance

Thalle fruticuleux constitué de lanières en forme de gouttières, de 2 à 6 cm de longueur et de 4 à 15 mm de largeur. Le dessus est brun clair et le dessous est brun foncé.

Fréquemment plus ou moins rouge à la base. Cils courts, rigides et épais appelés spinules, sur le bord du thalle.



Bibliographie

BERTINELLI F., PETITCOLAS V., ASTA J. *et al.* 1993. Relations dynamiques entre la végétation et le sol sur éboulis froid dans les Alpes françaises méridionales. Revue d'Ecologie Alpine n°2, p. 93-104.

BONNET V., FORT N., 2009. Suivi des milieux naturels sensibles de Rhône-Alpes. Rapport CPO 2008 Région Rhône-Alpes, Conservatoire botanique national alpin, 89p.

CASSAGNE N. 2006. Constitution et mise en œuvre d'un indicateur écologique fiable permettant d'évaluer l'impact du changement climatique sur les écosystèmes forestiers subalpins : le cas des formes d'humus liées à l'éboulis froid montagnard du cirque de La Plagne en Chartreuse. Rapport de post-doctorat, Cemagref Grenoble, 40p. +annexes.

CECILLON L., 2009. Quels indicateurs pour évaluer la qualité des sols forestiers soumis à des contraintes environnementales fortes ? Thèse doctorale en sciences du sol, Université Joseph Fourier, Grenoble 1, 215p.

CECILLON L., BODIN L., SCHOENEICH X. 2004. Un pergélisol dans la Drôme ? Premières mesures de température sur l'éboulis froid de Combe Obscure, La Jarjatte, Drôme.

DESPLANQUE C. 2007. Prospections stations abyssales, rapport ONF, réseau Habitats/Flore, 26p.





GAUTRON C. 2014. Caractérisation des éboulis froids français, secteur Alpes Jura. Éléments pour une approche thermique. Mémoire de master 2, Université Joseph Fourier, 66p.

HUSTACHE E. 2008. Avant-projet d'intervention pour les habitats abyssaux : action C8q, ONF, 38p.

MANNEVILLE 0. 2010. Inventaire des bryophytes et diversité des peuplements bryophytiques de deux sites d'éboulis froids des hêtraies-sapinières montagnardes de l'Isère - RBI de la Combe de l'If (Saint-Pierre-de-Chartreuse) et site des Trois Ruisseaux (La-Combe-de-Lancey). Station Alpine Joseph Fourier, 40 p.

MORARD S. 2011. Effets de la circulation d'air par effet de cheminée dans l'évolution du régime thermique des éboulis froids de basse et moyenne altitude. Mémoire de thèse, Université de Fribourg, 224p.

COLLECTIF. 2001. Fiche Natura 2000. Habitat prioritaire: Peuplements de Pin à crochets et d'Épicéa nain sur éboulis gelés, fiche n°9430, p.269-271 in BENSETTITI F., RAMEAU J.C., CHEVALLIER H. et al., 2001. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1: Habitats forestiers volume 2, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 423 p.

RICHARD L. 1970. La végétation des zones froides de l'étage montagnard, cirques de la Plagne et de St-Même, en Chartreuse. Annales du centre d'enseignement supérieur de Chambéry, Section Sciences n°8, p. 69-80



Août 2015 Pauline DEBAY, CBNA Stéphanie HUC, CBNA

Photographes CBNA : Gilbert BILLARD, Sophie BISSUEL, Jean-Pierre DALMAS, Pauline DEBAY, Luc GARRAUD, Stéphanie HUC, Gilles PACHE, Jérémie VAN ES, Jean-Charles VILLARET.

Photographies de lichens : Carole DESPLANQUE, ONF

Citation recommandée : DEBAY P., HUC S., 2015, Ecosystèmes abyssaux : guide des espèces végétales caractéristiques, Conservatoire botanique national alpin, 40 p.

